

## **FORMATION CONTROLE ET FABRICATION DES CAISSES CARTONS HOMOLOGUEES (réf : FESAQ\_4G)**

### **1 – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE FORMATION**

A l'issue du stage, le stagiaire a acquis les connaissances générales relatives aux emballages à travers la manipulation d'ouvrages réglementaires (ADR, IMDG et IATA) et la réalisation d'exercices pratiques :

- savoir utiliser un emballage homologué et exploiter toutes ses facettes : maîtrise des différents aspects et exigences réglementaires liées aux emballages
- savoir gérer un emballage homologué : maîtrise du processus d'homologation des emballages par un organisme agréé, de la sélectivité des épreuves à l'utilisation de l'agrément

### **2 – PUBLIC CONCERNE**

Cette formation s'adresse aux détenteurs d'agrément (fabricant, conditionneur) et aux utilisateurs de caisses cartons homologuées.

### **3 – CONTENU DE LA FORMATION**

#### **I – Contexte réglementaire**

- Généralités : structure de l'ADR, IMDG et arrêté TMD.

#### **II - Présentation générale des emballages**

- Définition des différents types d'emballages (emballage unique, combinés et GRV)
- Critères de construction de chaque emballage

#### **III - Processus de délivrance d'un agrément**

##### **A – Etape 1 : Epreuves et marquages**

- Epreuves sur caisse carton et GRV carton (conditions et calculs des paramètres d'épreuve, protocole et critères d'acceptation)
- Epreuves spécifiques à chaque type d'emballage (conditions et calculs des paramètres d'épreuve, protocole et critères d'acceptation)
- Codification de chaque type d'emballage (4G/11G)

##### **B – Etape 2 : Plan d'Assurance Qualité (PAQ)**

- PAQ et procédures de 7 et 8
- Périodicité des contrôles de fabrication
- Délivrance de l'agrément et de l'attestation de conformité

#### **IV – Utilisation des emballages**

- Instructions d'emballages
- Particularités liées au transport aérien



#### 4 – LES MOYENS PEDAGOGIQUES

Un support de cours est distribué à chacun des stagiaires et les ouvrages réglementaires sont mis à la disposition des stagiaires pendant la durée de la formation. Le formateur a également recours pour animer la session à l'audiovisuel.

#### 5 – MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Feuille d'émargement et attestation de présence prouvant que le stagiaire a bien suivi le stage.

#### 6 – ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

Formateurs agréés IATA, conseillers sécurités

#### 7 – LA DUREE DE LA FORMATION

La formation a une durée de 2 jours soit 16 heures.